

**Accord-cadre de fourniture de produits, consommables, réactifs et matériels de laboratoires pour le compte de l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la MER (IFREMER)**

**N°261000094**

**QUESTIONS – REPONSES**

**Question n°1 :**

Bonjour, Au vue de la grandeur et de la diversité du BPU, est ce possible de répondre à seulement quelques lignes du BPU ?

**Réponse :**

Comme indiqué à l'article 3.2 du règlement de la consultation (RC), si les articles strictement équivalent identifiés dans le BPU et proposés par un candidat sont inférieurs à 30% de la liste des articles, l'offre du candidat sera éliminée sans être notée sauf si aucun des candidats n'a répondu sur au moins 30% de la liste des articles.